

aura de mieux à faire, vous le ferez); *Quo brevior, eo dilucidior et cognitu facilior narratio fiet*, Cic. (plus la narration sera courte, plus elle sera claire et facile à saisir).

On voit par ces exemples que le supin en *u* se rend en français par à suivi de l'infinitif. Il peut être remplacé par d'autres tournures: « Une bonne cause est facile à défendre, » *Iusta causæ facilis est defensio*, Cic. — « Le véritable attachement n'est pas facile à distinguer du faux, » *Non facile dijudicatur amor verus et fictus*, Cic.

REM. Le supin en *u* se joint encore aux substantifs *fas, nefas*, et au verbe *pudet*: *Si hoc fas est dictu*, Cic. (s'il est permis de le dire). — *Pudet dictu!* Tac. (cela fait honte à dire!).

### DES PRÉPOSITIONS.

§ 425. Les prépositions sont destinées à exprimer ceux des rapports qui ne seraient pas suffisamment déterminés par les cas. Des quarante-deux prépositions énumérées, § 85, les unes expriment un seul genre de rapport et régissent un seul cas; les autres expriment deux rapports différents et régissent deux cas.

#### Prépositions à un seul cas.

ACCUSATIF; Vingt-huit prépositions, savoir:

Ad, per, ob, post, cis, trans, ante;  
 Apud, inter, præter, propter;  
 Erga, circum, penes, versus;  
 Adversus, secundum, pone, prope, juxta;  
 Enfin, contra, citra, et six autres en *à* (cf. § 85, II).

Ces prépositions ayant déjà figuré dans beaucoup d'exemples, nous n'en expliquerons ici qu'une partie, et nous nous bornons aux remarques les plus importantes.

§ 426. Ad portas. — Ad Bellonæ. — Ad unum.

*Ad* s'emploie quelquefois dans le sens d'*apud*, comme le français a dans celui d'*AUPRÈS*: *Ad portas urbis pugnatum est* (on combattit aux portes de la ville).

Avec *adem* (temple) exprimé ou sous-entendu, *ad* tient lieu de *in*: *Ad adem Bellonæ*, ou simplement, *ad Bellonæ* (au temple, dans le temple de Bellone).

Avec les adjectifs numériques, il signifie ENVIRON, A PEU PRÈS: *Ad ducentos* (à peu près deux cents). — JUSQU'À: *Ad unum*

*omnes perierunt* (ils périrent tous jusqu'au dernier); c'est-à-dire qu'il n'en resta pas un seul.

§ 427.

Per iram. — Per nuntios.

*Per* indique souvent la cause d'une action: *Per iram aliquid facere*, Cic. (faire quelque chose par colère)<sup>1</sup>; — ou le moyen dont on se sert pour l'exécuter: *Galli per virtutem, non per dolum dimicare consuerunt*<sup>2</sup> (les Gaulois disputent la victoire par le courage et non par la ruse).

En ce sens, il peut régir un nom de personne: *Per nuntios cognoscere* (apprendre par des messagers).

Joint à un verbe passif, il désigne la personne qui, sans faire elle-même l'action, est cependant cause qu'elle a lieu: *Plura possim proferre detrimenta publicis rebus, quam adjumenta, per eloquentissimos homines importata*, Cic. (je pourrais citer plus d'exemples du mal que du bien fait aux États par des hommes très-éloquents).

Permettre une chose, c'est en quelque sorte être cause qu'elle arrive; de là, *Id per me licet* (je permets cela, je ne l'empêche pas); *Si per ætatem vestram liceret* (si votre âge le permettait).

Remarquons encore *Jurare per deos* (jurer par les dieux); *Hoc vos per deos immortales oro* (je vous en conjure par les dieux, au nom des dieux immortels).

§ 428.

Ob oculos. — Ob rem judicandam.

*Ob* (devant). Cette signification primitive s'est conservée dans les composés, et dans la locution *ob oculos*: *Rabirio mors ob oculos sæpe obversata est*, Cic. (Rabirius a eu souvent la mort devant les yeux).

*Ob* (pour, à cause de): *Flagitiosum est ob rem judicandam pecuniam accipere*, Cic. (c'est une indignité de vendre la justice; mot à mot: de recevoir de l'argent pour un procès à juger). *Ob* est extrêmement usité en ce sens, comme synonyme de *propter*, *causâ*, *gratiâ*.

§ 429.

Cis Padum. — Citra usum.

*Cis*, beaucoup moins usité que *citra*, ne s'emploie que devant les noms de lieu: *Cis Padum* (en deçà du Pô). Du reste, il entre seul en composition: *Cisalpina, Cispadana Gallia*.

*Citra*, synonyme de *cis*, se prend de plus pour *sine*, mais

1. On pourrait traduire aussi, dans la colère; alors *per* indiquerait la durée. —  
 2. Hirtius, de Bell. Afric., 73.



seulement chez les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste : *Plus usus sine doctrinā, quam citra usum doctrina valet*, Quintil. (la pratique sans la théorie fait plus que la théorie sans la pratique); proprement, qu'une théorie qui reste *en deçà* de la pratique.

§ 430. Trans Tiberim. — Ultra fidem.

*Trans* est opposé à *cis*, comme *ultra* l'est à *citra*. Il signifie AU DELÀ, DE L'AUTRE CÔTÉ, et ne se dit que des lieux : *Trans Tiberim*; *trans Euphratem* (de l'autre côté du Tibre, de l'Euphrate).

*Ultra* veut dire AU DELÀ, PAR DELÀ : *Protulit magnitudo populi romani, ultra Rhenum ultraque veteres terminos, imperii reverentiam*, Tac. (la grandeur du peuple romain a étendu par delà le Rhin, et par delà les anciennes limites, le respect de ses lois).

Il se prend au figuré : *Julius Cæsar laboris ultra fidem patiens erat*, Suét. (Jules César supportait la fatigue au delà de toute croyance = plus qu'on ne saurait le croire).

§ 431. Apud prætorem dicere. — Apud Ciceronem legitur.

*Apud* (chez, auprès) s'emploie au figuré aussi bien qu'au propre : *Plus apud me antiquorum auctoritas valet*, Cic. (l'autorité des anciens a plus de force auprès de moi = j'en crois plus volontiers le témoignage des anciens).

Il se prend pour DEVANT, EN PRÉSENCE DE : *Apud prætorem causam dicere* (plaider devant le préteur).

Outre l'idée de proximité, il peut encore désigner, comme *in*, l'intérieur d'un lieu : *Apud Germaniam, apud Britanniam*, Tac. (en Germanie, en Bretagne). — *Augustus apud urbem Nolam exstinctus est*<sup>1</sup> (Auguste mourut à Nole). — *Effigies Sejani apud theatrum Pompeii locatur*, Tac. (la statue de Séjan est placée dans le théâtre de Pompée).

On doit toujours s'en servir pour exprimer le français DANS avec un nom d'auteur : « On lit dans Cicéron, dans Térence, » *Apud Ciceronem, apud Terentium legitur*.

Nous remarquerons encore, mais comme appartenant au langage familier : *Vix apud me sum*, Tér. (je me possède à peine). Dans le style soutenu, la même idée s'exprime par *vix compos animi sum*.

1. Cf. Tac. Ann. I, 5. Cet emploi d'*apud* est fréquent chez les historiens postérieurs au siècle d'Auguste.

§ 432. Inter cœnam. — Amant inter se.

*Inter* (entre, parmi) se dit également du temps et du lieu : *Inter ludendum* (en jouant, pendant que l'on joue); *inter cœnam* (pendant le souper); *inter epulas* (au milieu du festin).

Avec le pronom *se*, il indique une action réciproque, l'action de deux sujets l'un sur l'autre : *Cicerones pueri amant inter se*, Cic. (les jeunes Cicérons<sup>1</sup> s'aiment entre eux, s'aiment mutuellement). — *Conjurati furtim inter se aspiciabant*, Cic. (les conjurés se lançaient entre eux des regards furtifs).

*Se* est régi par la préposition et ne peut pas être répété avec le verbe; car *se amant* signifierait qu'ils s'aiment eux-mêmes, et non qu'ils s'aiment l'un l'autre<sup>2</sup>.

§ 433. Præter mœnia. — Præter modum. — Præter voluntatem.

*Præter* indique mouvement pour passer devant ou à côté d'un objet : *Amnis præter ipsa urbis mœnia fluebat*, T. L. (un fleuve coulait devant les murs mêmes de la ville).

A l'idée de passer devant, se rattache celle d'aller au delà, de dépasser, au propre ou au figuré : *Lacus Albanus præter modum creverat*, Cic. (le lac d'Albe s'était gonflé outre mesure). — *Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet*, Hor. (ce coin de la terre me sourit au delà de tous les autres = plus que tous les autres).

Ce qui est à côté ou au delà d'un objet est aussi *en dehors* de cet objet; de là les significations suivantes de *præter* :

CONTRE : *Nihil adhuc ei præter voluntatem accidit*, Cic. (rien ne lui est arrivé jusqu'ici contre sa volonté = en dehors de sa volonté).

OUTRE, INDÉPENDAMMENT DE; en ce sens, *præter* a pour corrélatif *etiam* ou *quoque* : *Præter auctoritatem, vires quoque ad coercendum habet*, Cés. (outre l'autorité, il a encore des forces pour se faire obéir).

EXCEPTÉ, SI CE N'EST : *Infra lunam, nihil est nisi mortale et caducum, præter animos hominum*, Cic. (dans la région sublunaire, il n'y a rien que de mortel et de périssable, excepté les âmes des hommes).

REM. *Excepté, si ce n'est*, se rendent encore par l'adverbe

1. Le fils et le neveu de Cicéron. — 2. La locution française *ils s'entraiment*, où il n'y a qu'un pronom, se rapproche donc plus du latin que *ils s'aiment entre eux*, où le pronom est exprimé deux fois.



*præterquam*, après lequel on met le même cas que devant : *Nullum ego a vobis præmium postulo, præterquam hujus diei memoriam sempiternam*, Cic. (je ne vous demande aucune récompense, si ce n'est un souvenir éternel de cette journée).

*Excepté que*, suivi d'un verbe, s'exprime par *præterquam quod* : *Omnes mihi labores fuere leves, præterquam quod tui carendum erat*, Tér. (toutes les peines m'ont été légères, excepté qu'il me fallait être séparé de vous). **NOTA.** L'emploi du génitif *tui* est un archaïsme qu'il ne faut pas imiter.

§ 434.

Adversus. Contra. Erga.

*Adversus, contra, erga*, marquent direction vers un objet. *Adversus* se prend en bonne et en mauvaise part : *Pietas est justitia adversus deos*, Cic. (la piété est la justice envers les dieux). — *Quinctius dictator adversus Gallos missus est* (le dictateur Quinctius fut envoyé contre les Gaulois). Cette dernière acception est de beaucoup la plus ordinaire.

*Contra*, vis-à-vis (en parlant des lieux), (contre en parlant des personnes et des choses). Il se prend en mauvaise part : *Contra aliquem arma ferre*, C. N. (Porter les armes contre quelqu'un). — *Detrahere alteri aliquid magis est contra naturam, quam mors, quam paupertas, quam dolor*, Cic. (faire tort à autrui est plus contraire à la nature que la mort, que la pauvreté, que la douleur).

*Erga* (envers, à l'égard de, pour) se prend en bonne part ; *Meus erga te amor* (mon affection pour vous).

**REM.** *Contra*, pris adverbiallement, se construit (comme *alius*, § 286) avec *quam* ou *atque*, suivis d'un verbe : *Faciam contra atque fieri solet*, Cic. (je ferai le contraire de ce qu'on fait ordinairement).

§ 435.

Orientem versus.

*Versus* (vers, avec ou sans mouvement) se place après son régime : *Orientem versus* (vers l'Orient); *Cassius Ambraciam versus iter facere cepit*, Cés. (Cassius se mit en marche vers Ambracie).

On y joint quelquefois *in* ou *ad* : *Catilina ad urbem modo, modo in Galliam versus, castra movere*, Sall. (Catilina porte son camp tantôt vers Rome, tantôt vers la Gaule).

§ 436.

Post. Pone.

*Post* se dit du lieu, du temps, des choses, et des personnes.

L'usage en est si fréquent, qu'il est inutile d'en citer ici des exemples.

*Pone* ne se rapporte qu'au lieu, et il est beaucoup moins usité : *Pone ædem Castoris*, Plaut. (derrière le temple de Castor).

*Post* est une préposition qui s'emploie quelquefois comme adverbe; cf. § 373, R. — *Pone* est un adverbe qui ne devient préposition qu'accidentellement.

§ 437.

Secundum.

*Secundum*, dérivé de *sequi*, signifie proprement LE LONG DE : *Legiones secundum flumen duxit*, Cés. (il conduisit ses légions le long du fleuve); elles marchaient *en suivant* la rive du fleuve.

Appliqué au temps, il signifie A LA SUITE DE, AUSSITÔT APRÈS : *Secundum comitia* (aussitôt après les comices).

Il exprime le rang des personnes et des choses, comme le français APRÈS : *Secundum te, nihil est mihi amicis solitudine*, Cic. (après vous, je n'aime rien tant que la solitude). *Secundum deos, homines hominibus maxime utiles esse possunt*, Cic. (après les dieux, ce sont les hommes qui peuvent faire le plus de bien aux hommes). *Post* ne pourrait pas être employé en ce sens.

A l'idée de suivre, se rattache celle de conformité : *Secundum naturam vivere* (vivre selon la nature).

§ 438.

Suite des prépositions à un seul cas.

ABLATIF; Dix prépositions, savoir :

Ab, ex, de, præ, pro, cum;  
Absque, sine, tenus, coram.

*Ab*. En traitant de l'ablatif, nous avons fait connaître les emplois les plus ordinaires de *a* ou *ab*. Nous ajouterons ici quelques locutions où entre cette préposition; elles s'expliquent toutes par l'idée de point de départ :

*A primâ ætate, ab ineunte ætate* (DÈS le premier âge); et avec le nom concret *a puero*, au lieu de l'abstrait *a pueritia*: *Diodotum stoicum a puero audivi* (j'ai entendu DÈS mon enfance le stoïcien Diodote), proprement, *a me puero*, depuis moi enfant.

*Alexander a tergo et a fronte hostem habebat* (Alexandre avait l'ennemi EN tête et EN queue = PAR derrière et PAR devant.)



*Stare ab senatu, a bonorum causâ* (être POUR le sénat, être DU PARTI, DU CÔTÉ des honnêtes gens).

*Nihil est ab omni parte beatum*, Hor. (rien n'est heureux DE TOUT POINT, sous tous les rapports; et mieux : il n'est point de bonheur parfait).

*Ab hoste otium fuit*, T. L. (on fut en repos DU CÔTÉ de l'ennemi = on ne fut point inquiété par lui).

§ 439.

A manu, ab epistolis.

Depuis le siècle d'Auguste, l'usage s'introduisit de désigner certains titres et emplois par *a* suivi d'un substantif; ainsi : *a manu, ab epistolis, a secretis* (un secrétaire), *a libellis* (un maître des requêtes), *a rationibus* (un maître des comptes, un trésorier) : *Claudius libertorum maxime suspexit Narcissum* ab epistolis, et *Pallantem a rationibus*, Suét. (parmi ses affranchis, Claude distingua surtout Narcisse, son secrétaire, et Pallas, son trésorier). Les anciens sous-entendaient *servus* ou *libertus*; ces mots sont même quelquefois exprimés : *a manu servus*, Suét.

§ 440.

E ou ex. De.

*Ex* n'est pas d'un usage moins fréquent que *ab*. Nous citerons seulement quelques expressions françaises dans la traduction desquelles entre cette préposition :

DE PRÈS, DE LOIN, *ex propinquo, ex longinquo*.

EN FACE, VIS-À-VIS, *ex adverso, e regione*.

AU SORTIR du repas, du sommeil, *statim e cœna, e somno*.

A L'IMPROVISTE, *ex improviso, ex inopinato*.

SUR-LE-CHAMP : Parler sur-le-champ, parler d'abondance, improviser : *ex tempore dicere*.

A CHEVAL : Combattre à cheval, *ex equo pugnare*.

D'APRÈS les lois, le décret, *ex legibus, ex decreto*.

DE : Il est de mon intérêt, de l'intérêt public, *e re meâ est, e re publicâ est*.

De pauvre, devenu riche; d'esclave, devenu libre, *e paupere dives, e servo liber*.

A MON GRÉ. (comme je le désirais), *ex animi sententiâ*.

DE : Un homme du peuple, du commun, *unus e plebe, e multis*. On dit aussi *de plebe, de multis*.

L'usage apprendra les autres acceptions de la prépos. *de*.

§ 441.

Præ.

*Præ* et *pro* ne s'emploient pas indistinctement; « Conduire un troupeau DEVANT soi, » se rendra par *Præ se armentum agere*, T. L. On ne dirait pas *pro se*.

Au figuré, *præ se* se dit des sentiments que l'on fait paraître, que l'on met en avant : *Fiduciam orator præ se ferat*, Ql. (que l'orateur montre de la confiance). Si le sentiment est faux, *præ se ferre* se rendra par AFFECTER; s'il est mauvais, par AFFICHER : *Contemptum religionum præ se ferre pusilli animi est* (afficher l'irréligion annonce un petit esprit).

*Præ* signifie EN COMPARAISON, AU PRIX DE, cf. § 252.

*Præ* indique la cause qui empêche une action de se faire : *Præ dolore, præ lacrimis loqui non possum* (la douleur, les larmes m'empêchent de parler). Quelquefois, mais plus rarement, il indique pourquoi elle se fait : *Manantibus præ gaudio lacrimis, consalutant eum*, Q. C. (ils le saluent en versant des larmes de joie).

§ 442.

Pro.

*Pro*, appliqué aux lieux, signifie DEVANT, sans mouvement : *Cæsar legiones pro castris constituit* (César place ses légions devant le camp). *Pro æde Castoris* (devant le temple de Castor).

Toutefois, en parlant d'un magistrat ou d'un orateur, *Pro tribunali sedere* veut dire : Être assis sur le tribunal (et non devant); *Pro suggestu, pro rostris dicere*, Parler à la tribune, du haut de la tribune.

Au figuré, *Pro* a tous les sens du français POUR : *Dimicare pro patriâ, pro legibus* (combattre pour la patrie, pour les lois). — *Aliquid pro certo habere* (tenir quelque chose pour certain); *pro nihilo ducere* (le compter pour rien).

Joint à *esse* ou *haberi*, il signifie TENIR LIEU DE : *Esse alicui pro patre* (tenir lieu de père à quelqu'un). — *In præliis, audacia pro muro habetur*, Sall. (dans les combats, le courage tient lieu de rempart).

*Pro* signifie encore SELON, EN PROPORTION DE : *Quidquid agas, agere decet pro viribus*, Cic. (il faut agir en tout selon ses forces).

De là l'expression *Pro se quisque*, laquelle rend bien le français A L'ENVI : *Pro se quisque, quod ceperat, afferebat*, Cic. (chacun apportait à l'envi ce qu'il avait pris).



De là aussi *Pro virili parte*, par exemple : *Quisque, pro virili parte, reipublicæ consulere debet* (chacun doit servir son pays autant qu'il est en lui, en ce qui dépend de lui, en ce qui le concerne).

C'est à l'idée de proportion que se rapporte *quam pro* après un comparatif; cf. § 256.

Il en est de même des locutions suivantes : *Reliquā pro tuā prudentiā considerabis*, Cic. (vous pèserez le reste dans votre sagesse); proprement, selon votre prudence, selon vos lumières.

*Pro tuā admirabili ac singulari sapientiā*<sup>1</sup> (avec votre rare et admirable sagesse, ou : étant doué d'une aussi rare et aussi admirable sagesse que vous l'êtes, ou encore : tant votre sagesse est grande et admirable).

REM. Dans ce dernier sens, au lieu de *pro tuā sapientiā*, l'on peut dire, *quæ est tua sapientiā*, et la traduction sera la même. La construction pleine serait : *pro eā sapientiā, quæ tuā sapientiā est*. L'exemple suivant donnera une idée de ce latinisme : *Spero, quæ tua prudentia et temperantia est, te jam, ut volumus, valere*<sup>2</sup> (je me flatte qu'avec votre prudence et votre sobriété, ou, qu'étant aussi sobre et aussi prudent que vous l'êtes, vous vous portez maintenant comme nous le désirons).

On pourrait dire également avec l'ablatif de qualité, *quā es prudentiā et temperantiā*, ce qui s'expliquerait de la même manière. Exemple : *Quā mollitiā sum animi et lenitate, nunquam Autronii lacrimis et precibus restitissim*<sup>3</sup> (avec la facilité et la douceur de mon caractère, je n'aurais jamais résisté aux larmes et aux prières d'Autronius); *pro eā mollitiā, quā mollitiā sum*.

§ 443.

Sine, Absque.

*Sine* est l'opposé de *cum*, et n'offre aucune difficulté.

*Absque*, avec le verbe *sum*, forme chez les comiques la locution *absque me, -te, -illo, esset* ou *foret*<sup>4</sup>, qui signifie *sans moi, sans vous, sans lui*, dans des phrases comme « Sans moi, vous étiez perdu; sans lui, je serais heureux. » Mais cette locution est tout à fait familière, et *absque* n'appartient pas à la langue classique.

SANS MOI, SANS VOUS, se rendront, dans le style soutenu, par *Si ego non essem, nisi tu esses*. Exemple : *Pons sublicius iter*

1. Cicéron, *Attic.*, IX, 11, A. — 2. Cic., *Attic.*, VI, 9. — 3. Cic. *pro Syll.* 6. — 4. Construction pleine : *Si res absque me esset*.

*pæne hostibus dedit*, ni unus vir fuisset, *Horatius Cocles*, T. L. (sans un seul homme, Horatius Coclès, le pont de bois livrait passage à l'ennemi).

§ 444.

Tauro tenus. — Nomine tenus.

*Tenus* se place après le substantif; il signifie JUSQU'À, avec l'idée accessoire d'une limite qu'on ne dépasse point : *Antiochus Tauro tenus regnaré jussus est*, Cic. (le mont Taurus fut donné pour limite au royaume d'Antiochus); il reçut ordre de régner jusqu'au Taurus, et non au delà.

De même au figuré : *Nomine tenus* (de nom seulement). *Græcâ doctrinâ ore tenus exercitus*<sup>1</sup>, Tac. (exercé à la philosophie grecque, qu'il ne professait que de bouche).

*Tenus* se trouve en poésie avec le génitif, surtout du pluriel : *Crurum tenus, laterum tenus*<sup>2</sup>.

§ 445.

Prépositions à deux cas.

ACCUSATIF ET ABLATIF; Quatre prépositions, savoir :

In, sub, super, subter.

*In*, avec l'accusatif, indique, 1° Mouvement pour entrer DANS un lieu; cf. § 368, Question *Quo*.

2° Dimension EN longueur, en largeur, etc. : *Decem pedes in longitudinem* (dix pieds de longueur); cf. § 371.

3° Destination relative au temps : *In multos menses subsidia vitæ habere* (avoir des moyens de subsistance pour plusieurs mois). — *In diem vivere* (vivre au jour le jour) = n'avoir de quoi vivre que pour un jour à la fois; cf. § 376, R. 2.

4° Destination relative aux choses : *Pecunia data est in rem militarem* (de l'argent fut donné pour les besoins de la guerre).

5° Tendance favorable ou contraire d'un sentiment ou d'une action : *Liberalis in amicos* (généreux envers ses amis). *Odium in malos cives* (haine contre les mauvais citoyens).

6° Mode de division : *Numa, ad cursum lunæ, in duodecim menses describit annum*, T. L. (Numa partage l'année en douze mois lunaires).

Remarquons encore : *In dies crescere* (s'accroître de jour en jour); *Mirum in modum*, d'une manière surprenante); *In Bruti locum consulatum petere* (demander le consulat à la place de Brutus); et autres locutions que l'usage apprendra.

1. Cf. Méth. gr. § 385, 5. — 2. Cela prouve que ce mot était primitivement adverbe, puisque aucune préposition latine ne régit le génitif.



§ 446. *In*, avec l'ablatif, indique le lieu où l'on est, et il régit ce cas toutes les fois qu'il n'y a pas mouvement, c'est-à-dire passage d'un lieu ou d'un état dans un autre; cf. § 364, Question *Ubi*.

Il s'applique aux choses considérées sous un rapport local: *Verres coronam habebat unam in capite, alteram in collo*, Cic. (Verrès avait une guirlande sur la tête, une autre AUTOUR du cou).

Il se prend quelquefois pour *inter*: *Dolor in maximis malis ducitur*, Cic. (la douleur est comptée PARMI les plus grands maux).

Appliqué aux temps, il ne s'emploie qu'après les adverbes numéraux: *Ter in anno*, Cic. (trois fois dans l'année); ou avec les substantifs qui n'expriment le temps que par extension: *in senectute, in bello, in vita*; ou enfin avec les termes généraux *tempus, tempestas, aetas, dies*, lorsqu'ils sont accompagnés de quelque déterminatif, par exemple, *in tali tempore*, Sall. et T. L. (dans un temps comme celui-là, dans de telles circonstances). Si l'on voulait seulement désigner l'époque, et non la qualifier, on dirait, sans préposition, *eo tempore*.

§ 447. *Sub* régit l'accusatif quand la phrase indique mouvement, soit au propre, soit au figuré: *Is sub jugum misit juvenem*, T. L. (il fit passer le jeune homme sous le joug). — *Res quaedam ita parvae sunt, ut sub sensum cadere non possint*, Cic. (il est des choses si petites qu'elles ne peuvent tomber sous les sens).

Il régit l'ablatif lorsqu'il n'y a pas de mouvement: *Si essent qui sub terrā semper habitavissent*, Cic. (s'il y avait des hommes qui eussent toujours habité sous terre).

*Sub* marque souvent une simple proximité; 1° Avec mouvement, *Milites Caesaris sub montem succedunt*, Cés. (les soldats de César vont se ranger au pied de la montagne); 2° Sans mouvement: *Ascanius aliam urbem sub Albano monte condidit*, T. L. (Ascagne fonda une autre ville au pied du mont Albain).

En parlant du temps, l'accusatif désigne le moment avec moins de précision que l'ablatif: *Sub ortum lucis*, T. L. (à l'approche du jour); *Sub luce*, Id. (au point du jour). — *Sub vesperum*, Cés. (vers le soir); *Sub ipsā profectioe*, Id. (au moment du départ).

§ 448. *Subter* est beaucoup moins employé que *sub*. Il se joint d'ordinaire à l'accusatif, même sans mouvement: *Grues dormiunt capite subter alam condito*, Plin. (les grues dorment la tête cachée sous l'aile). On ne le trouve guère avec l'ablatif que dans les poètes.

§ 449. *Super* régit l'accusatif, qu'il y ait mouvement ou non: *Multi Carthaginensium, ruentes super alios alii, in angustiis portarum obtriti sunt*, T. L. (beaucoup de Carthaginois, se précipitant les uns sur les autres, furent écrasés au passage étroit des portes). — *Aeneas super Numicium flumen situs est*, T. L. (le tombeau d'Énée est sur le bord du Numicius); *super* indique qu'il est à une certaine distance du fleuve, et qu'il le domine.

*Super* prend aussi l'ablatif quand il n'y a pas de mouvement, mais c'est principalement en poésie: *Fronde super viridi requiescere*, Virg. (reposer sur un vert feuillage).

Pour qu'il le régisse en prose, il faut qu'il y ait contact immédiat des deux objets: *Navis, super quā turris effecta erat*<sup>1</sup> (un navire sur lequel on avait construit une tour).

Il le régit encore, soit en prose, soit en vers, dans le sens de *de* (touchant, au sujet de): *Hac super re ad te scribam Rhegio*<sup>2</sup> (je vous écrirai là-dessus de Rhégium).

#### ADVERBES EMPLOYÉS COMME PRÉPOSITIONS.

§ 450.

Clam, palam, procul, simul.

Ces quatre mots, très-usités comme adverbes, ne jouent le rôle de prépositions que dans les poètes, et dans les écrivains postérieurs à Cicéron.

*Clam* se trouve chez les comiques avec l'ablatif et avec l'accusatif: *Clam filio* et *clam filium* (à l'insu de mon fils). On lit une seule fois dans César, *clam vobis*.

*Palam* est synonyme de *coram*, et se construit quelquefois de même: *Palam populo*, T. L. (devant le peuple, en présence du peuple).

*Procul* et *Simul* se joignent aussi à l'ablatif: *Procul urbe, — mari, — voluptatibus* (loin de la ville, — de la mer, — des plaisirs); *Procul dubio* (sans doute); *Simul his*, Hor. (avec eux); *Septemviris simul*, Tac. (avec les septemvirs).

1. César, *B. Civ.* III, 39. En ce sens on emploie généralement *in*.

2. Cic. *Attic.* XVI, 6. Cf. Méth. gr., § 375, III.



Mais tous ces exemples doivent être considérés comme des exceptions ou des licences poétiques; et la règle veut qu'on dise en prose: *filio inscio; coram populo; procul ab urbe, a mari, a voluptatibus; sine dubio; simul cum his, cum septem-viris.*

REM. *Simul ac, simul atque, simul ut*, et même *simul* tout seul, forment des locutions conjonctives, qui signifient DÈS QUE, AUSSITÔT QUE: *Simul atque natum animal est, voluptatem appetit*, Cic. (dès que l'animal est né, il recherche le plaisir). — *Simul aliquid audiero, scribam ad te*, Cic. (dès que j'aurai appris quelque chose, je vous écrirai).

§ 451.

Usque, Circiter.

1. *Usque*, à la question *Quo*, prend l'accusatif avec *ad* ou *in*: *Usque ad Capitolium* (jusqu'au Capitole); *Usque in Pamphylia* (jusqu'en Pamphylie).

La préposition ne s'exprime pas devant les noms propres de ville: *Usque Romam*. Elle est quelquefois sous-entendue devant les autres noms: *Ab astris descendit vos usque fragor*, Stace, *Théb.* XI, 89; mais cette ellipse n'est pas à imiter en prose.

*Usque* prend l'ablatif avec *ab* ou *ex* à la question *Unde*. S'il s'agit du temps, c'est *ab* qu'on emploie: *Vetus opinio est, jam usque ab heroicis ducta temporibus, versari quamdam inter homines divinationem*, Cic. (c'est une vieille opinion, qui remonte jusqu'aux temps héroïques<sup>1</sup>, qu'il existe parmi les hommes un art de la divination).

2. *Circiter* (environ) se joint souvent à l'accusatif avec les noms de temps: *Nos circiter kalendas in Formiano erimus*, Cic. (je serai vers les calendes à ma terre de Formies). Du reste, ce mot est généralement employé comme adverbe.

## DES NÉGATIONS.

§ 452.

Non. Haud. Nē.

Les principaux adverbes négatifs sont *non*, *haud* et *nē*. *Haud* nie plus fortement que *non*. On l'emploie surtout lorsque la négation ne doit affecter qu'un des termes de la proposition:

1. Mot à mot: tirée jusque des temps héroïques.

*Rem haud sane difficilem admirari videmini*, Cic. (vous paraissez admirer une chose qui n'est nullement difficile).

En conséquence, il se joint bien aux adverbes et aux adjectifs: *Haud equidem, haud multum, haud raro, haud diu, haud quisquam, haud mediocris*, etc.

Il tombe plus rarement sur le verbe même; cependant il est fort usité dans la locution *haud scio an*, cf. § 475.

§ 453.

Nē patrem quidem.

*Ne* s'emploie pour défendre, comme il a été dit, § 400, 4; et dans les propositions subordonnées, où il équivaut à *ut non*, comme il sera dit, § 458. Dans l'un et dans l'autre cas, il se construit avec le subjonctif<sup>1</sup>.

Il ne se met avec l'indicatif ou l'infinitif, que lorsqu'il est suivi de *quidem*, dont il doit toujours être séparé par un mot: *Iste ne patrem quidem venerabatur* (cet homme ne respectait pas même son père).

§ 454.

DOUBLE NÉGATION.

Deux négations se détruisent l'une l'autre et valent une affirmation: ou plutôt c'est la première négation qui détruit la seconde, et de là une grande différence de sens, selon que *non* est placé avant ou après le mot qu'il accompagne:

Non nemo, quelqu'un;	Nemo non, tout homme.
Non nulli <sup>2</sup> , quelques-uns;	Nullus non, tous.
Non nihil, quelque chose;	Nihil non, toute chose.
Non nunquam, quelquefois;	Nunquam non, toujours.

*Annibal tantis bellis districtus, non nihil temporis tribuit litteris*, C. N. (Annibal, tout occupé qu'il était de si grandes guerres, donna quelque temps aux lettres). *Non nihil* diffère d'*aliquid* en ce qu'il nie une proposition qui serait ainsi conçue:

*Annibal, tantis bellis districtus, nihil temporis tribuit litteris*; on pouvait croire qu'il ne donnerait pas de temps aux lettres; il en donna cependant.

*Nihil non aggressuri sunt homines, si magna conatis magna præmia proponantur*, T. L. (il n'est rien que les hommes ne soient capables d'entreprendre, si aux grands efforts sont promises de grandes récompenses). *Nihil non* est beaucoup plus

1. *Ne* avec l'impératif ne se trouve guère que dans les poètes (*Tu ne cede malis, Nimum ne crede colori*), et dans les textes de lois.

2. On dit aussi, en un seul mot, *nonnulli, nonnihil* et *nonnunquam*.